



Stock CO₂

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · REBOISEMENT

Le bois de Méry

Bleigny-le-Carreau · Yonne (89)



Au cœur de Bourgogne-Franche-Comté, ce projet de reboisement s'étend sur 4 hectares dans la commune de Bleigny-le-Carreau. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 556 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

4 ha

reboisés

PLANTS

6 400

prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

556 t

sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2024

le 27 février

Le projet

SITUATION DE DÉPART

Un peuplement déperissant, attaqué par les scolytes.

Le projet reconstitue la forêt selon la méthode « Reconstitution de peuplements forestiers dégradés » du Label Bas-Carbone.

Il plante 2 essences (chêne rouvre et chêne pubescent) pour diversifier le nouveau peuplement.

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Reboisement
DURÉE	30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Chêne pubescent

Quercus pubescens

Photo : ~~2005-12~~ Naydenov, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 27 février 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

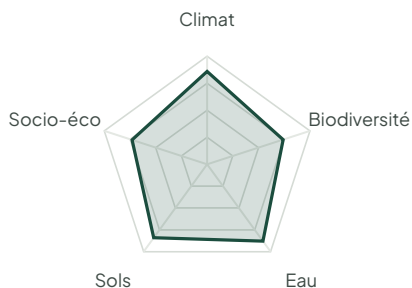
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

86 / 100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité

74 / 100

Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau

88 / 100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

84 / 100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

73 / 100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,2 et 0,5), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiemnts, élagages) : **0,3 ETP-année (entre 0,2 et 0,5)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **0 heures** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 172 ans), non comprise ci-dessus : **0,3 ETP-année (entre 0,2 et 0,6)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,6 ETP-année (entre 0,5 et 1,1)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 4 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 6 400 arbres prévus sur 4 ha, de 2 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 556 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

Ce projet de 4 ha à Bleigny-le-Carreau plante 2 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs...

Suivre le projet

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Bleigny-le-Carreau

DÉPARTEMENT

Yonne (89)

RÉGION

Bourgogne-Franche-Comté

LE SUIVI DU PROJET

31 mars 2025

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

27 février 2024

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

7 novembre 2023

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...

9 février 2023

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-mery